

Re: rapport pollution atmosphérique

Boîte de réception



ven. 31 août
15:44 (Il y a 3
jours)

MAUREY Hervé
<h.maurey@senat.fr>

À moi

Monsieur,

Vous avez bien voulu me faire part de votre point de vue sur le rapport « Lutte contre la pollution de l'air : au-delà du risque contentieux, une urgence sanitaire » fait au nom de la Commission que je préside.

J'ai bien pris en considération votre message et vous remercie.

Bien à vous,

Hervé MAUREY

ven. 24 août

15:03 (Il y a

10 jours)

Charles REVET

<revet.charles@wanado
o.fr>

À moi

Monsieur le Président,

J'ai bien reçu votre mail du 20 août dernier concernant le rapport d'information sur la lutte contre la pollution de l'air fait au nom de la commission de l'aménagement du territoire et du développement durable et je vous en remercie.

Je ne manquerai pas de l'évoquer avec mes collègues sénateurs et j'aurai à l'esprit, bien sûr, les points que vous soulevez.

Restant à votre disposition, je vous prie d'agréer, Monsieur le Président,
l'expression de mes sentiments les meilleurs.

Le 2018-08-20 09:58, erick labrousse a écrit :

> Labrousse Erick

>

> 5 square Hector Berlioz

>

> 94700 Maisons-alfort

>

> Port 06 37 15 34 37

>

> Président de l'Association

>

> non a l'Heure d'été en France et en

>

> Europe

>

**> REF RAPPORT D'INFORMATION DE MME NELLY TOCQUEVILLE,
FAIT AU NOM DE LA**

> COMMISSION DE L'AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE ET DU DÉVELOPPEMENT

> DURABLE n° 412 (2017-2018) - 11 avril 2018

>

> Monsieur le Président de la commission du Développement durable

>

> Cher Ami

>

> J'ai l'honneur de vous informer que le rapport sur la pollution de

> l'air est une avancée à la science et aux connaissances sur la

> pollution atmosphérique

>

> Ce rapport ne repose que sur la problématique des transports et ne

> tient pas compte des conclusions du GIEC sur la responsabilité

> première des activités humaines en la matière

>

> Le fait de déplacer les activités humaines vis à vis du soleil

> aggrave l'ozone et le dioxyde d'azote qui sont très réactifs aux UV

>

> Dans ce rapport pas un mot sur les seuils à la protection des

- > végétaux qui ont été double par l'ADEME volontairement
- >
- > L'ozone est un fléau et une calamite pour la biodiversité, la faune
- > et la flore
- >
- > De plus l'acide nitreux joue un rôle prépondérant dans
- > l'augmentation du dioxyde d'azote émis et l'étude scientifique de
- > 2006 le confirme
- >
- > Le conseil de l'Europe suite a mes pétitions au Parlement européen
- > contre l'Ozone et le dioxyde d'azote vient de me confirmer de son
- > soutien
- >
- > **CHER MONSIEUR, LABROUSSE ERICK**
- >
- > De la part de Mme Liliane Maury Pasquier, Présidente de l'Assemblée
- > parlementaire du Conseil de l'Europe, j'accuse réception de votre
- > message ci-dessous.
- >

> La Présidente m'a chargé de vous remercier pour votre message et les

> informations que vous avez bien voulu partager avec elle.

J'aimerais

> vous informer que la Présidente a partagé votre message avec le

> Secrétariat de la Commission des affaires sociales, de la santé et

> du développement durable, afin que celui-ci puisse être pris en

> compte dans les travaux de la Commission.

>

> Cordialement,

>

> Artemy Karpenko

>

> Vous trouverez ci joint les discussions avec le Parlement européen

> et le commissaire européen Monsieur Vella

>

> Pour votre information la pollution atmosphérique a changé de

> visage depuis les années, 2000

>

> Ce rapport ne mentionne aucunement mon nom et mes travaux qui sont

> très accessible sur internet

>

> aujourd'hui avec le soutien du conseil de l'Europe et de la

**> commission européenne via la commission des pétitions du
Parlement**

**> européen je peux saisir la cour européenne des droit de l'homme
pour**

> violation des articles 4 et 8 de la convention des droit de l'homme

> contre l'État français

>

> Paris, 10 mars 2006

>

**> DÉCOUVERTE D'UNE NOUVELLE SOURCE D'ACIDE NITREUX :
LA POLLUTION**

> ATMOSPHÉRIQUE CHANGE DE VISAGE.

>

**> DES CHERCHEURS DU LABORATOIRE D'APPLICATION DE LA
CHIMIE À**

**> L'ENVIRONNEMENT VILLEURBANNE (LACE, CNRS-UCBL), EN
COLLABORATION AVEC**

**> L'INSTITUT PAUL SCHERRER (SUISSE), ET L'UNIVERSITÉ DE
WUPPERTAL**

- > (ALLEMAGNE) VIENNENT DE METTRE EN ÉVIDENCE, EN LABORATOIRE,
- > L'EXISTENCE D'UNE SOURCE DE PRODUCTION D'ACIDE NITREUX (HNO₂) INCONNUE
- > À CE JOUR : EN PRÉSENCE DE LUMIÈRE, LE DIOXYDE D'AZOTE RÉAGIT SUR
- > DES SURFACES CONTENANT DES COMPOSÉS ORGANIQUES (DE TYPE SUBSTANCE
- > HUMIQUES) POUR PRODUIRE CE GAZ OBSERVÉ DEPUIS PLUS DE VINGT ANS DANS
- > LES ENVIRONNEMENTS POLLUÉS ET INTERVENANT DANS LE CYCLE DE FORMATION
- > DE L'OZONE. CETTE PRODUCTION POSSÈDE UN IMPACT POTENTIEL SUR LA
- > CHIMIE DE LA TROPOSPHÈRE, ET PEUT MODIFIER EN QUANTITÉ ET EN
- > QUALITÉ LA DESCRIPTION DE LA POLLUTION DANS LES BASSES COUCHES
- > ATMOSPHÉRIQUES. CES TRAVAUX PARAISSENT DANS NATURE LE 9 MARS 200
- >
- > L'acide nitreux est un élément important de la pollution
- > atmosphérique car il possède la particularité d'interagir avec la
- > lumière et de libérer des radicaux hydroxyle (OH•). Ces derniers

- > sont parfois affublés du surnom "détergents de l'atmosphère",
car
- > ils oxydent les polluants organiques volatils, amorçant le cycle de
- > production de l'ozone troposphérique. Cette production d'acide
- > nitreux pourrait influencer significativement la chimie des basses
- > couches de la troposphère et ainsi changer notre description des
- > mécanismes de pollution atmosphérique La vapeur d'eau est un gaz à
- > effet de serre. La vapeur d'eau, contenue dans les nuages [1] ou les
- > _fumées_ des tours des centrales nucléaires [2] est un puissant gaz
- > à effet de serre [3] (GES).
- >
- > Il s'agit même du principal gaz à effet de serre, puisque la vapeur
- > contribue pour 60% à l'effet de serre planétaire, contribution qui
- > monte jusqu'à 90% si l'on considère aussi les nuages. UNE
- ÉTUDE
- > MENÉE PAR DES SCIENTIFIQUES DE L'UNIVERSITÉ DE MIAMI
- [4] MONTRE
- > QUE L'AUGMENTATION DE LA VAPEUR D'EAU DANS
- L'ATMOSPHÈRE EST DUE

> AU RÉCHAUFFEMENT CLIMATIQUE PROVOQUÉ PAR LES GAZ À EFFET SERRE.

> CETTE HUMIDIFICATION DE L'AIR DEVRAIT À SON TOUR AMPLIFIER

> L'ÉLÉVATION DES TEMPÉRATURES.

>

> La vapeur d'eau est de loin le principal gaz à effet de serre. On

> parle davantage du CO₂ et du méthane, qui sont directement le fait

> des activités humaines, mais ils piègent trois fois moins de chaleur

> que la vapeur d'eau dans l'atmosphère.

>

> La méthanisation des boues des stations d'épuration est oubliée

> dans ce rapport..

>

> De plus pas une seule ligne sur les pluies acides hno₃ qui fait

> partie de cette problématique Ozone+dioxyde d'azote + acide nitreux

> c'est le compose des pluies acides hno₃ et des conséquences sur la

> faune, la flore et le patrimoine naturel et culturel de notre pays

>

- > Pas une ligne sur la recommandation 1432 du conseil de l'Europe qui
- > exprime directement une véritable source de pollution oubliée
- > volontairement dans ce rapport fait par l'ADEME De plus ce rapport ne
- > mentionne pas les alertes fait par les préfetures sur les seuils qui
- > ont été doublé par l'ADEME afin de masquer la réalité de la
- > pollution La commission européenne a faillit être berné par les
- > amis du Maréchal Pétain de l'ADEME qui glorifient l'heure d'été
- > de Petain et franco de 1942 malgré les ordonnances du 3 juillet 1943
- > ,du 9 aout 1944 et du 14 août 1945
- >
- > Le rapport du PHILIPPE FRANÇOIS FAUT-IL EN FINIR AVEC L'HEURE
- > D'ÉTÉ ?Délégation du Sénat pour l'Union européenne - Rapport No
- > 13 - 1996 / 1997 _b) Des conséquences certainement défavorables :
- > les atteintes à l'environnement_
- > Depuis plusieurs années, la contribution de l'avancée horaire à

- > l'augmentation du niveau de pollution atmosphérique est sérieusement
- > évoquée : selon les écologistes, la pointe de circulation
- > coïncidant avec les heures les plus chaudes de la journée augmente
- > les concentrations d'ozone par phénomène de photo-oxydation.

En

- > 1986, un rapport remis au Gouvernement sur le dépérissement
- > forestier et les pluies acides de M. Jean Valroff, député,
- > soulignait déjà la corrélation de ce phénomène avec la
- > généralisation de l'heure d'été en Europe.

>

> Conclusion de l'étude

>

- > - a titre indicatif, nous avons effectué deux simulations avec un
- > profil d'émission mixte (mécanisme CB3), une pour le 13 Août 1986
- > où le pourcentage d'augmentation était le plus fort et une autre
- > pour le 16 Juillet 1986 où il était le plus faible, et ceci avec
- > l'hypothèse de l'utilisation de L'heure solaire comme heure légale
- > ; nous avons obtenu dans ce cas des pourcentages importants
- > d'augmentation de la concentration maximale calculée en ozone quand

- > on passe de L'heure solaire à L'heure d'été (deux heures de
- > décalage) : respectivement 23 % et 18 %. Pour le PAN ces
- > augmentations sont beaucoup plus conséquentes :
respectivement 33% et
- > 47,6 %.
- >
- > le système de l'heure d'été semble avoir un impact aggravant la
- > pollution atmosphérique par l'ozone La recommandation 1432 du
conseil
- > de l'Europe explique bien la responsabilité de l'heure d'été
- > sur les polluants ozone+dioxyde d'azote et de l'acide nitreux qui
rend
- > encore plus réel cette pollution
- >
- > 23. La pollution photo-oxydante constitue l'une des
composantes
- > nouvellement préoccupantes de la pollution de l'air. Ce type de
- > pollution résulte principalement de l'action du rayonnement
solaire
- > (U.V.) et des températures élevées sur les oxydes d'azote et les
- > hydrocarbures, polluants émis par les activités humaines
(produits

- > de combustion de combustibles fossiles, en particulier de carburants
- > des véhicules) et certaines sources naturelles.
- >
- > 24. Elle se caractérise par la formation des « oxydants photochimiques ». Parmi ces polluants, on trouve l'ozone (O₃), le nitrate de peroxyacétyle (PAN), des radicaux libres ainsi que le formaldéhyde (HCHO), l'acide nitrique (HNO₃), des aérosols etc.
- >
- > 25. Le déplacement de 2 heures des horloges en été favorise l'accumulation dans l'atmosphère des polluants primaires et fait coïncider les heures de pointe du trafic automobile dans les agglomérations urbaines avec la période des températures et du rayonnement solaire maximaux. La formation d'oxydants photochimiques s'en trouve intensifiée. Les différentes études menées en France, en Belgique et aux États-Unis ont constaté l'augmentation moyenne des concentrations de l'ozone dans l'air des agglomérations urbaines entre 6% et 10% et celles du PAN entre 7% et 16% par Heure

>

> **CODDEVILLE P. Formation de l'ozone, polluant de la troposphère**

:

> **étude, évaluation de l'impact de l'heure d'été sur la pollution**

> **photooxydante. Thèse de 3ème cycle, Université de Lille 1, 1989.**

> **l'influence de l'adoption de l'heure d'été sur la pollution**

> **atmosphérique par l'ozone et le PAN. En effet, le mécanisme de**

> **formation de ces corps est initié par les réactions
photochimiques**

> **entre les différents polluants précurseurs. L'émission de ces**

> **composés étant fortement liée au rythme des activités humaines**

> **comme la circulation automobile, il apparaît un lien étroit entre le**

> **choix de l'heure d'intense activité et le moment où l'éclairement**

> **dû aux rayons UV est important. Parmi les composés minoritaires
les**

> **plus courants de la troposphère, certains sont photolysables et**

> **peuvent ainsi participer à l'initiation des processus de**

> **transformations chimiques de l'ensemble des composés réactifs
de**

> **l'atmosphère : ce sont le dioxyde d'azote NO₂, l'ozone, le**

> **formaldéhyde HCHO, l'acide nitreux HN0₂, le peroxyde
d'hydrogène**

> **H₂O₂. De plus la vignette crit'air est une infraction au droit**

- > européen sur l'article 30 du traité de Lisbonne La solution la
- > moins coûteuse et rapide c'est la suppression de l'avancement des
- > activités humaines vis à vis du soleil Les 30.000 morts de 2003 et
- > les 6000 morts de 2015 ne peuvent pas rester impunis par l'amnésie
- > de ce rapport qui est fait à charge contre les transports qui ne
- > représente que 17% des gaz à effet de serre suite aux conclusions du
- > GIEC Actuellement, la production d'énergie représente 35% des
- > émissions, l'agriculture et la forêt 24%, l'industrie 21%, les
- > transport [5]s 14% et le bâtiment 6%. Le CO2 est de loin (76%) le
- > principal gaz à effet de serre. Par Sciences et Avenir avec AFP le
- > 13.04.2014 à 15h03 [6], mis à jour le 13.04.2014 à 15h03 Le nouveau
- > document du Giec dévoilé à Berlin prévient que pour y parvenir une
- > réduction d'au moins 40% des gaz à effet de serre est nécessaire
- > avant 2050.
- >
- > Monsieur le Sénateur je vous demande de réviser et de faire changer
- > la teneur de ce rapport sur les réels problèmes engendré par

- > l'avancement des activités humaines sur la pollution en France
- >
- > J'ai engagé une procédure d'infraction auprès de la Commission européenne sur les manipulations de la France et de l'ADEME sur ces
- > sujets avec des preuves écrites par les pouvoirs législatifs
- >
- > Exemple la Région nouvelle Aquitaine échappe à ce contrôle malgré
- > des taux de pollutions plus élevés qu' à Paris AUTRE

PROBLÈME

- > RÉCURRENT EN MONTAGNE: L'OZONE, DONT LA FORMATION EST FAVORISÉE
- > PAR LES RAYONNEMENTS SOLAIRES [7]. «EN MONTAGNE, LES ULTRAVIOLETS
- > SONT PLUS FORTS ET CELA ACTIVE CERTAINES RÉACTIONS CHIMIQUES QUI
- > CRÉENT L'OZONE» PAS DE TRANSPORTS DANS LES MONTAGNES A
- > IRATY...(64)
- >
- > Le paysage montagneux de la région Nouvelle Aquitaine ne peut et

- > doit se conformer au seuil de 100 µgM3 d'air sur 8..C'est a dire de
- > 12h et 20h en heure d'Été et non en temps TU...
- >
- > Ce rapport confirme ma détermination a réduire durablement cette
- > pollution et le réchauffement climatique sans engendre la moindre
- > dépense et au contraire à augmenter la productivité de 1,5 point
- >
- > Daigniez agréer, Monsieur le Président de la Commission ,
- > l'expression de mon profond respect et de mon sincère dévouement